



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Nouvelle inscription

Date de publication: SHAB - 08.11.2018

Numéro de publication: HR01-1004493733

Canton: VD

Entité de publication:

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Nouvelles entrées HBMC Immo Sàrl, Vufflens-la-Ville

HBMC Immo Sàrl L'Arzillier 33

1302 Vufflens-la-Ville

Forme juridique: Société à responsabilité limitée (SARL)

IDE: CHE334216166

Siège: Vufflens-la-Ville

Objectif

la société a pour but promotion, achat, vente, rénovation et construction de biens immobiliers, ainsi que location de biens immobiliers, de même que gestion immobilière, ainsi que toutes opérations mobilières, immobilières, industrielles et commerciales s'y rapportant directement ou indirectement (pour but complet cf. statuts).

L'entité juridique mentionnée a été inscrite au registre du commerce et jouit de la capacité juridique.

Publication selon les art. 9 et 35 ORC.

Registre journalier no 19615 du 05.11.2018

Registre responsable: Registre du commerce du Canton de Vaud

Révision:

Renonciation à la révision

HBMC Immo Sàrl, à Vufflens-la-Ville, L'Arzillier 33, 1302 Vufflens-la-Ville, CHE-334.216.166. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 31 octobre 2018. But: la société a pour but promotion, achat, vente, rénovation et construction de biens immobiliers, ainsi que location de biens immobiliers, de même que gestion immobilière, ainsi que toutes opérations mobilières, immobilières, industrielles et commerciales s'y rapportant directement ou indirectement (pour but complet cf. statuts). Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Capital social: CHF 20'000. Associés-gérants avec signature individuelle: Calik Mehmet, de Moudon, à Vufflens-la-Ville, président, et Berisa Hajdin, de Prilly, à Lonay, chacun avec 10 parts de CHF 1'000. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: par écrit ou par courriel. Selon déclaration du 31 octobre 2018, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.